



RING CONSULT

À L'ATT. DE Raf Hermans
0490/64.82.14
raf@ringconsult.be

OFFRE IRREVOCABLE

<p>M./Mme/Melle <u>SOKOŁOWSKI</u> <u>MAREK</u> Adresse <u>BOULEVARD LEOPOLD III</u> <u>41/27</u> <u>1030</u> <u>SCHAERBEEK</u> tel/GSM: <u>04.34.18.53.77</u> Email: <u>SL.SOKOLOWSKI.220X@WP.PL</u> Registre national: <u>13.04.25 - 567.90</u> Etat civil: <u>MARIÉ</u></p>	<p>M./Mme/Melle <u>WŁODZIĘSKA</u> <u>AGNIESZKA</u> Adresse <u>BOULEVARD LEOPOLD III</u> <u>43/27</u> <u>1030</u> <u>SCHAERBEEK</u> tel/GSM: <u>04.96.32.43.22</u> Email: <u>██</u> Registre national: <u>13.04.22 - 566.88</u> Etat civil: <u>MARIÉ</u></p>
---	---

Déclarent de ne pas être impliqués dans une procédure de divorce ou de la médiation de dette et font offre irréversible d'acquérir au prix de : 195.000,- EURO
Le bien situé : BROEKSTRATE 101 - 1831 DIEGEM
Cadastre :

Bien connu et dont les parties déclarent ne pas nécessiter de description complémentaire. Dès l'acceptation de cette offre le(s) vendeur(s) communiquera(ront) le contenu de l'attestation d'assainissement du sol à l'acheteur.

Cette offre est valable pour une durée de 4 jours à compter de ce jour 10.05.16, et donc jusqu'au 14.05.16.
Le Notaire choisi par les acquéreurs est PEETERS à VILVOORDE.

Les soussigné(s) reconnaissent parfaitement savoir que l'acceptation de la présente par les vendeurs dans le délai ci-dessus déterminé, vaut vente et oblige irrévocablement les parties à signer le compromis de vente définitif dans un délai de 10 jours ouvrables et l'acte notarié –vente et achat- dans un délai de 4 mois à compter de la signature du compromis de vente. L'acheteur sera également tenu au courant par mail ou lettre recommandée de l'acceptation de son offre. Dès acceptation de la présente par les propriétaires un acompte de 10% sur le prix de vente sera versé, et ce dans délai de 10 jours ouvrables. Cet acompte sera versé sur le compte tiers de l'agence Ring Consult BELFIUS BE23 0688 9669 3891. En aucun cas, un montant en espèces ne sera perçu. La preuve du paiement de cet acompte sera présentée au plus tard à la signature du compromis de vente définitif. Ce montant servira également d'acompte à la signature du compromis de vente définitif.

Dans le cas où l'une des parties ne remplirait pas ses obligations, elle sera redevable de dommages et intérêts pour un montant de 10% du montant de la présente offre, tel que déterminé ci-dessus.

CLAUSE SUSPENSIVE PRÊT HYPOTHECAIRE

La présente promesse est signée sous la condition suspensive que les acquéreurs obtiennent un prêt hypothécaire d'un montant de ~~195.000~~ EURO au taux normal du marché dans un délai de 3 semaines après signature du compromis de vente. Si dans ce délai l'acquéreur se voit refuser son prêt hypothécaire auprès de, au moins, deux institutions financières distinctes, il en fera parvenir la preuve à l'agence immobilière du vendeur, l'agence Ring Consult, en même temps qu'il lui adressera sa demande de remboursement de l'acompte versé.

Le vendeur ou son agent immobilier se réservent le droit de demander à l'acquéreur copie de ses demandes de prêt ainsi que de toute la correspondance y ayant trait avec les institutions financières, et ce de façon à vérifier qu'il a bien fourni tous les efforts raisonnablement nécessaires auprès de, au moins, deux institutions financièrement distinctes. Si l'acquéreur ne peut apporter la preuve qu'il a produit des efforts suffisants afin d'obtenir un prêt hypothécaire, le vendeur aura le droit de réclamer une indemnité de 10% de la présente offre à titre de dommages et intérêts.

Rédigé en double exemplaire dans nos bureaux à VILVOORDE le 10.05.2016
Afin d'être exécutée de bonne foi et signée après lecture.
Chaque partie reconnaît en avoir reçu un exemplaire.

CANDIDAT-ACQUEREURS

Signature précédée de la mention
"lu et approuvé"

et approuve" Wróblewska Agnieszka flk

Ring Consult BVBA
James Ensorlaan 39, B-1800 Vilvoorde
T +32 2 253 34 44, F +32 2 252 22 65
info@ringconsult.be, www.ringconsult.be

Sokolowski Marek
Il est approuvé
Pour acceptation de l'offre au prix de 195.000,- €
De Geyster Jean-marie
Le(s) vendeur(s)
(nom)
(nom)
13/5/2016 (date de signature + 'il est approuvé')
Gelezen en goed getekend
De Geyster
Erkende Vastgoedmakelaars B.V: 506 857 & 506 891
Derde rekening Deltia's IBAN: BE23 0688 9669 3891
Beroepsaansprakelijkheidsverzekering AG INSURANCE 99.564.452
IBAN: BE47 0688 0448 0783 - BIC: GKCBFR21 - BTW ID: BE061126112